



Diplôme Universitaire de Technologie

Informatique

Site de Villeurbanne Doua

Poursuites d'études

La formation suivie permet une sorte de préparation "technologique" à des études plus longues. Notre département a établi des passerelles et signé des accords avec des écoles et universités qui offrent des poursuites d'études avantageuses pour ses étudiants, en Rhône Alpes et à l'étranger.

Nos étudiants ont donc naturellement accès :

- aux licences professionnelles
- aux écoles d'ingénieurs
- à une formation universitaire (Système L.M.D.)
- aux écoles de commerce...
- aux études à l'étranger



Contacts

Lieu de formation :

IUT Lyon 1
Site de Villeurbanne Doua
92, Boulevard Niels Bohr
69622 Villeurbanne cedex

Tél : 04 72 69 21 82

Fax : 04 78 93 51 56

mail : iutdoua.info@univ-lyon1.fr

▪ Chef de département :

M. Djamel BENSLIMANE

▪ Secrétariat :

Mme Christine RIGOTTARD

Mme Marie-Françoise GONZALEZ



Photo Eric Le Roux Service Communication UCBL

Objectifs de la formation



Photo Eric Le Roux Service Communication UCBL

L'objectif du DUT Informatique est de former des professionnels de l'informatique, compétents au plan technologique, capables d'entretenir des rapports de travail avec les utilisateurs de l'informatique et les titulaires des différentes fonctions dans l'entreprise. Dès sa sortie l'étudiant sera opérationnel pour des activités d'analyse, de programmation et mise en œuvre de solutions concrètes pour le fonctionnement des systèmes d'information des entreprises. Il sera capable de s'adapter à l'évolution rapide des techniques dans un domaine en constante évolution. Sa formation lui permettra aussi de poursuivre des études supérieures.

Publics visés

La formation s'adresse aux titulaires de bacs S mais aussi aux bacs technologiques. Le département affiche une forte volonté de recruter des bacs technologique (STG, STI ...) et de mettre à leur disposition tous les moyens possibles pour une meilleure réussite. Plusieurs possibilités pour accéder au Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) :

- Pour les titulaires du bac
Sur dossier pour tous les bacs.
Dans tous les cas un niveau correct en mathématiques, et des aptitudes à la communication sont nécessaires.
- Pour les titulaires d'un équivalent Bac +2
Pour les titulaires d'un diplôme de premier cycle (DUT, BTS, L2), désirant compléter leur formation initiale par une formation technologique courte. La formation est analogue au DUT en 2 ans sauf pour la durée qui est de 1000 heures d'enseignement réparties sur 34 semaines. Un stage de 10 semaines minimum complète la formation.
- Pour les personnes engagées dans la vie professionnelle
Le DUT est organisé en 3 ans en cours du soir.

Cursus et enseignements

La formation est centrée sur l'enseignement de l'informatique : algorithmique, programmation (C++, Java), programmation Web, systèmes d'exploitation (Unix, Windows), réseaux, architecture des ordinateurs, outils et méthode de génie logiciel (UML, Merise), et Base de données (Oracle, SQLServer, Mysql, Access). La formation inclut aussi l'enseignement des connaissances complémentaires indispensables pour garantir une bonne insertion dans le monde professionnel et permettre d'envisager une progression professionnelle satisfaisante au cours du temps. Ces connaissances générales concernent les mathématiques, économie, organisation et gestion, langue, expression et communication.



Le D.U.T. se compose de :

1800 heures d'enseignement réparties sur 60 semaines en contrôle continu des connaissances, 10 semaines minimum de stage en entreprise en fin de formation ;

Un programme pluridisciplinaire :

- Informatique (50 %),
- Mathématiques,
- Economie, organisation et gestion,
- Langue, expression et communication.

Le programme est approuvé par le Ministère de l'Education Nationale

Insertion professionnelle

La formation générale et scientifique dispensée dans les départements informatiques permet aux diplômés de s'adapter à l'évolution constante de l'informatique. Ils sont capables, en particulier, d'analyser un problème, d'en assumer la programmation, de choisir un matériel informatique, de choisir ou de concevoir des logiciels. La formation générale et scientifique dispensée dans les départements informatiques permet aux diplômés de s'adapter à l'évolution constante de l'informatique. Dotés de compétences assez larges, on trouve les titulaires du DUT informatique dans les services informatiques des entreprises industrielles et commerciales ainsi que des administrations où ils administrent des réseaux, des bases de données, les parcs informatiques, développent des utilitaires métiers, assistance et formation aux utilisateurs de l'informatique...

Mais c'est surtout en sociétés de services en ingénierie informatique (SSI) qu'ils pourront révéler leurs capacités à concevoir et programmer des logiciels.